

LISTE DES ARRÊTS

DESSERVIS PAR LE SERVICE PMR DE SUBSTITUTION

Un service de substitution destiné aux personnes à mobilité réduite souhaitant voyager sur les lignes régulières du Réseau Car Rémi 28 a été mis en place.

Les départs et arrivées s'effectuent uniquement aux points d'arrêts prioritaires listés ci-dessous.

COMMUNES	NOM DU POINT D'ARRÊT
ANET	Château
ARROU	Gare SNCF
ARROU	Place de l'Église
AUNAY-SOUS-AUNEAU	Mairie
AUNEAU	Gare
AUNEAU	Hospice
AUNEAU	Piscine
AUTHON-DU-PERCHE	Place de la Tour
BAILLEAU-LE-PIN	Gare SNCF
BAILLEAU-SOUS-GALLARDON	Mairie
BÉVILLE-LE-COMTE	Église
BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN	Mairie
BONNEVAL	Chapeau Rouge
BONNEVAL	Gare
BREZOLLES	Ancienne Gare
BREZOLLES	Rue de la Ferté
BROU	Gare
CHARTRES	Pôle d'échange
CHÂTEAUDUN	Gare SNCF
CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS	Dulorens
CHAUDON	Mairie
CLOYES-SUR-LE-LOIR	Gare
COULOMBS	Église
DIGNY	Centre de Secours
DREUX	Gare routière
DREUX	Hôpital
DREUX	Marceau
ÉPERNON	SNCF
FONTAINE-LA-GUYON	Jean Moulin
GALLARDON	Mairie
GALLARDON	Z.I.
HANCHES	Billardière
HANCHES	Poirier du Sauge
ILLIERS-COMBRAY	Gare SNCF
JANVILLE	Janville

COMMUNES	NOM DU POINT D'ARRÊT
LA BAZOCHE-GOUET	Charles de Gaulle
LA CHAPELLE-DU-NOYER	La Fringalle - RN 10
LA FERTÉ-VIDAME	Mairie
LOIGNY-LA-BATAILLE	De Sonis
LORMAYE	Rue de Verdun
MAILLEBOIS	Place
MAINTENON	Carnot
MAINTENON	Château
MAINTENON	La Poste
MAINTENON	SNCF
MARBOUÉ	RN 10
NOGENT-LE-ROI	Étoile
NOGENT-LE-ROI	Hauts de Nogent
NOGENT-LE-ROI	Mairie
NOGENT-LE-ROTHOU	Lycée Sully
NOGENT-LE-ROTHOU	Rue de la Jambette
ORGÈRES-EN-BEAUCE	Place de la Mairie
ORLÉANS	Gare routière
OULINS	Mairie
OYSONVILLE	Église
PIERRES	Centre Commercial
PIERRES	Clos du Coteau
PONT-SOUS-GALLARDON	Ancien Pavé
SAINT-PELLERIN	Courtalain - Gare SNCF
SAINT-PELLERIN	Mairie
SAINVILLE	Mairie
SAINVILLE	Manterville
SENONCHES	Champs de Foire
SAINT-MARTIN-DE-NIGELLES	Pont de la Perruche
THIMERS-GÂTELLES	Église
TOURY	Jean Monet
VERNOUILLET	Plein Sud
VILLIERS-LE-MORHIER	Église
VOVES	Gare

PRÉSENTEZ-VOUS
10 min
AVANT
LE PASSAGE
DE VOTRE CAR

IL N'Y A PAS DE LIGNE RÉGULIÈRE QUI TRAVERSE VOTRE COMMUNE ?

PAS DE SOUCIS, LE TRANSPORT À LA DEMANDE RÉMI EST PRÉSENT !

Le transport à la demande est un système de transport souple et adapté qui donne la possibilité aux habitants de la région Centre-Val de Loire de se déplacer sur réservation, notamment dans les territoires périurbains et ruraux.

Soucieuse de toujours mieux répondre au plus grand nombre, la Région organise au plus près les transports du quotidien. En offrant un transport personnalisé et accessible, elle répond, avec la mise en place de transport à la demande sur l'ensemble du territoire régional aux besoins de déplacement des habitants des territoires peu denses.

Le service est assuré par des véhicules adaptés au transport des personnes à mobilité réduite, handicapées, malvoyantes et non-voyantes.

i

LES INTERCOMMUNALITÉS CONCERNÉES PAR CE SERVICE :

- Cœur de Beauce
- Du Bonnevalais
- Du Grand Châteaudun
- Du Perche
- Terres de Perche
- Entre Beauce et Perche

>>> **TARIF : 3.20€** (cartes de réductions applicables)



POUR RÉSERVER, CONTACTEZ LE

0 806 70 33 33 Service & appel gratuits

du lundi au samedi de 6h à 20h00, (service gratuit + prix appel local), la veille avant 17H ou vendredi avant 17H pour le lundi. Les horaires de prise en charge et de retour au point d'arrêt de votre commune seront confirmés par la centrale de réservation.

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS
EN CENTRE-VAL DE LOIRE
www.remi-centrevaldeloire.fr



ACCESSIBILITÉ le Centre-Val de Loire mobile, pour tous !



Avec Rémi voyagez où vous voulez !

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS
EN CENTRE-VAL DE LOIRE
www.remi-centrevaldeloire.fr



ACCESSIBILITÉ : LE CENTRE-VAL DE LOIRE MOBILE, POUR TOUS !

L'accessibilité dans les transports en commun est un enjeu de société majeur et un sujet prioritaire pour la région qui investit chaque année pour un réseau plus confortable et accessible à tous.



UN MOYEN DE TRANSPORT ACCESSIBLE QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Portes automatiques, bandes de guidage au sol, véhicules adaptés, signaux sonores et visuels pour l'information voyageur : ce sont tous ces aménagements qui participent à l'accessibilité dans un réseau de transport collectif.

Nos cars sont adaptés à l'amélioration de votre confort.



ACCOMPAGNATEUR PSH/PMR GRATUIT

La Région Centre-Val de Loire met en œuvre un transport gratuit pour l'accompagnateur d'un voyageur en situation de handicap possédant une carte Invalidité ou une Carte Mobilité Inclusion (CMI) quelle que soit la mention indiquée.

Pour l'accompagnateur :

Billet « accompagnant carte invalidité/CMI Rémi » valable sur le même parcours que le titulaire de la carte invalidité ou CMI qu'il accompagne.

Pour le titulaire de la carte CMI ou carte invalidité :

Titre de transport valable avec le même parcours que son accompagnateur.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Gratuité de la carte Rémi Liberté pour les détenteurs de la carte mobilité inclusion (CMI) avec mention «invalidité». Délivrance de la carte aux guichets des gares du réseau Rémi uniquement et sur présentation de la carte CMI.



POUR VOYAGER EN TOUTE SÉRÉNITÉ sur le réseau routier Rémi, PRÉPAREZ VOTRE DÉPLACEMENT



Tous nos cars sont équipés pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Cependant, l'ensemble des points d'arrêt du réseau ne sont pas encore accessibles même si la Région et les collectivités investissent massivement pour adapter l'infrastructure routière.

Vous retrouvez donc les points d'arrêt adaptés à la prise en charge avec le petit pictogramme bleu sur les fiches horaires de vos lignes.

Vous pouvez sans soucis monter et descendre sur les points d'arrêt identifiés.

Attention, le point d'arrêt de descente doit aussi être identifié sur le fiche horaire.



Pour faire face aux points d'arrêt pas toujours adapté, la région a mis en place un service du substitution.

Il permet d'ajouter un véhicule spécifiquement adapté et qui suit le car jusqu'à un point d'arrêt identifié.

>>> Retrouvez la liste des arrêts au dos

Attention, le service de substitution est uniquement accessible sur réservation.

CONTACTEZ-NOUS 24H À L'AVANCE

0 806 70 33 33

Service & appel gratuits

Pour votre confort, nous vous conseillons de nous contacter 24h avant votre trajet pour nous informer de votre voyage ainsi nous pourrions vous assurer un accueil optimal. Si vous souhaitez voyager le lundi, pensez à réserver le vendredi avant 17h.



L'ACCESSIBILITÉ ET SES MULTIPLES VISAGES

Quand on parle d'accessibilité dans les transports, on parle aussi des handicaps invisibles et des situations qui compliquent l'accès ou l'utilisation du réseau au quotidien :

- > Femmes enceintes,
- > Adultes avec des enfants en bas âge ou une poussette,
- > Voyageurs avec bagages,
- > Personnes âgées, malades ou convalescentes,
- > Personnes à mobilité réduite et en fauteuil roulant,
- > Personnes en situation de handicaps sensoriels, mentaux et moteurs.